



Programmes résidentiels d'efficacité énergétique – ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, Énergie NB

Rapport du vérificateur général – volume II, chapitre 2 – 2021

Pourquoi est-ce important?

- L'efficacité énergétique constitue un élément clé pour lutter contre les changements climatiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre de la province.
- Les programmes d'efficacité énergétique aident les ménages à dépenser moins en factures d'énergie et à avoir des maisons plus saines.
- De 2018 à 2023, environ 124 millions de dollars seront investis dans des programmes d'efficacité énergétique au Nouveau-Brunswick, principalement dans des programmes résidentiels.

Conclusions générales

- Le Ministère n'a pas assuré efficacement la surveillance des programmes d'efficacité énergétique.
- Les programmes d'efficacité énergétique d'Énergie NB n'étaient pas également accessibles à tous les résidents du Nouveau-Brunswick.
- Énergie NB offre efficacement ses programmes résidentiels actuels d'efficacité énergétique à ceux qui peuvent y participer.

Nos constatations

Surveillance insuffisante de la part du Ministère

- Le Ministère n'a pas établi d'objectifs d'économie d'énergie pour les programmes d'efficacité énergétique d'Énergie NB.
- Le Ministère n'a pas contesté la décision d'Énergie NB de réduire ses objectifs d'économie d'électricité.
- Le Ministère ne disposait d'aucune source de financement durable pour les programmes résidentiels d'efficacité énergétique tous combustibles en place.

Énergie NB offre efficacement ses programmes résidentiels actuels d'efficacité énergétique à ceux qui y peuvent participer

- Énergie NB dispose d'un processus adéquat pour déterminer l'admissibilité et calculer les incitatifs.
- Énergie NB dispose de processus raisonnables de surveillance et d'évaluation.
- Énergie NB n'a pas rendu publics ses objectifs définitifs d'économie d'électricité.
- Les objectifs définitifs étaient inférieurs de 60 % à ceux publiés.

Les programmes actuels d'Énergie NB ne sont pas également accessibles à tous les résidents du Nouveau-Brunswick

- Les ménages à revenu modeste pourraient avoir de la difficulté à accéder aux programmes d'efficacité énergétique d'Énergie NB en raison de l'absence de mécanismes de financement.
- Le Nouveau-Brunswick est une de seulement deux administrations au Canada qui ne dispose pas de mécanismes de financement des programmes d'efficacité énergétique.
- Moins de ménages ayant une source de chauffage primaire autre que l'électricité participaient aux programmes.

Changements majeurs apportés au paysage de l'efficacité énergétique depuis 2015

- La province a cédé ses responsabilités de financement en matière d'efficacité énergétique à Énergie NB en 2015.
- Selon l'interprétation que fait Énergie NB de la *Loi sur l'électricité*, celle-ci exige un financement par un tiers pour les clients ayant des sources de chauffage autres que l'électricité.
- Les principales priorités d'Énergie NB consistant à maintenir des tarifs d'électricité bas et stables et à réduire la dette ont une incidence sur ses investissements dans les programmes d'efficacité énergétique.